

# **Assemblée nationale**

## **Compte rendu analytique officiel**

**1<sup>ère</sup> SEANCE DU MARDI 20 FEVRIER 2007**

**Séance de 9 heures 30**

**63<sup>ème</sup> jour de séance, 143<sup>ème</sup> séance**

**Présidence de Mme Hélène Mignon**

**Vice-Présidente**

### **QUESTIONS ORALES SANS DEBAT**

#### **RENTREE SCOLAIRE DANS LES HAUTES-PYRENEES**

**Mme Chantal Robin-Rodrigo** – La rentrée scolaire 2007 s'annonce catastrophique dans les Hautes-Pyrénées, par suite de la politique du Gouvernement qui supprime 5000 postes d'enseignants au niveau national. La carte scolaire doit être appréhendée de façon différente selon les territoires. En montagne, les conditions climatiques, la vie des villages appellent une solidarité territoriale plus forte, et une classe unique de quinze enfants y est parfaitement justifiée. Les enseignants, les parents d'élèves, les élus des Hautes-Pyrénées refusent que trois postes d'enseignants soient supprimés dans le premier degré, alors que le nombre d'élèves ne diminue pas.

À force de supprimer des postes, on aboutit à des impasses de gestion. Sur la période 2002-2007, le Lot a perdu cinq postes, tout en accueillant 536 élèves de plus ; l'Ariège en a perdu quatre, pour 549 élèves supplémentaires ; et les Hautes-Pyrénées en ont perdu 35, pour 361 élèves de plus. Cherchez l'erreur !

Dans le secondaire, la situation n'est guère plus brillante. La dotation globale du lycée Marie Curie de Tarbes diminue de 207 heures, et la suppression de onze postes est annoncée, pour deux créations, alors que les effectifs d'élèves sont stables. Les étudiants de BTS informatique de gestion ne pourront plus bénéficier de l'heure supplémentaire de mathématiques, pourtant nécessaire pour intégrer une licence professionnelle. Les élèves de STSS ne bénéficieront plus de la deuxième langue en seconde. Enfin, il n'y aura plus de rattrapage en sciences économiques et sociales en première pour les élèves qui, en seconde, souhaitent intégrer cette filière. En cinq ans, le lycée Marie Curie aura perdu 43 postes, soit près d'un quart de ses postes de professeurs titulaires.

Cette politique contredit votre ambition proclamée quant à l'égalité des chances. Monsieur le ministre, quelles réponses apporterez-vous à l'inquiétude des parents d'élèves, des enseignants et des élus des Hautes-Pyrénées ?

**M. Gilles de Robien, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche** – Madame la députée, vous avez commencé par deux erreurs. Entre 2002 et 2007, le nombre des adultes qui travaillent dans les établissements scolaires s'est accru de 11257 : il n'y a pas eu déperdition. Ensuite, le budget de 2007 ne supprime pas de postes ; vous oubliez ceux qui sont créés !

Sur les 77 milliards alloués à l'éducation nationale, à l'enseignement supérieur et à la recherche, 59 milliards sont destinés à l'enseignement scolaire et distribués aux académies selon une logique qualitative, plutôt que quantitative. Des centaines et des centaines de professeurs n'enseignent pas aujourd'hui – en allemand par exemple : qualifieriez-vous cela de bonne gestion ?

Dans le premier degré, nous avons fait le choix d'un nombre mesuré de créations d'emplois, 500 en tout, qui prennent en compte l'évolution du nombre d'élèves. Cet effort permettra de maintenir le taux d'encadrement en dessous du seuil de 19 élèves par professeur dans l'enseignement primaire, bien supérieur à ce que l'on constate dans les pays « modernes ». La répartition inter-académique des moyens obéit à des principes objectifs et équitables, comme les variations démographiques, les indicateurs territorial et social, les contraintes structurelles. Ainsi, dans l'académie de Toulouse, on dénombre 5,44 postes pour 100 élèves, alors que la moyenne nationale est de 5,33, et l'on prévoit, pour la rentrée 2007, une dotation supplémentaire de 44 postes.

Pour faire face à la hausse du nombre d'élèves dans les départements de la Haute-Garonne, du Tarn et du Tarn-et-Garonne, le recteur a choisi de rééquilibrer les dotations départementales. Le département des Hautes-Pyrénées perdra ainsi 3 postes. Du fait de la baisse du nombre d'élèves, cela n'aura pas de conséquences sur l'encadrement : le nombre d'élèves par classe – 20,97 – restera inférieur à la moyenne nationale, qui est de 23,45. Les caractéristiques rurales et montagneuses de ce département ont bien été prises en compte dans le calcul de la dotation.

**Mme Chantal Robin-Rodrigo** – Je ne vous parle pas de chiffres, mais de ce que vivent les gens, sur le terrain. La réalité, c'est qu'il y aura 35 postes en moins, pour 361 élèves supplémentaires. La réalité, c'est qu'à ADAST une classe unique de 15 élèves sera fermée !

**M. le Ministre** – La réalité du terrain, personne n'en a le monopole ! On m'avait prédit, avec les mêmes accents, une rentrée 2006 catastrophique. Or, elle a été très belle. Je suis persuadé que la rentrée 2007 sera aussi belle !